



R5.1-05 Règles de la communication orale

 Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CMI	Cours Magistral Intégré	3,5h
-----	-------------------------	------

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral					C5.1 Gérer la communication et développer des aptitudes transversales dans un environnement RH (Coef 3) C5.2 Réaliser l'administration des ressources humaines (Coef 2) C5.3 Sécuriser l'environnement juridique, administratif et financier des ressources humaines (Coef 1)